Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 7 (2009)

Artikel: Un bâtiment pour le musée et la bibliothèque. Enfin
Autor: Buchs, Denis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1048180

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Denis Buchs fut nommé conservateur adjoint du Musée gruérien en 1973. Il a conçu et organisé l'aménagement du bâtiment inauguré en 1978 puis a dirigé le musée et la bibliothèque de 1979 à 2006. Il est actuellement conservateur chargé de mission.

Un bâtiment pour le musée et la bibliothèque. Enfin

Dès sa création en 1917, la Fondation Victor Tissot a cherché des locaux pour abriter et faire fructifier l'héritage de son fondateur. Celui-ci avait expressément demandé qu'on édifie une construction pour le musée et la bibliothèque. Il fallut cependant attendre 1978 pour inaugurer un bâtiment adapté aux multiples fonctions de l'institution. Aujourd'hui, on ne saurait regretter les tribulations qui retardèrent cette réalisation.

Dès l'ouverture du testament de Victor Tissot, le 12 juillet 1917, le Conseil communal s'enquiert de trouver des locaux pour le musée et la bibliothèque. Il prospecte diverses possibilités, en privilégiant d'abord le château de Bulle[1]. En 1922, il opte pour l'achat de l'ancien Grand Hôtel Moderne tout en considérant qu'il s'agit d'une solution provisoire. Le Musée gruérien y est inauguré en 1923 et la Bibliothèque publique l'année suivante.

Moins de dix ans après l'ouverture du musée et de la bibliothèque, le conservateur Henri Naef se plaint de la saturation et de l'inadéquation des locaux[2]. Son successeur, Henri Gremaud, entré au service de l'institution en 1948, en vivra les années les plus ingrates, pénalisé par la baisse des revenus de la Fondation et par le désintérêt de l'autorité communale. Il aura cependant la satisfaction de connaître un retournement spectaculaire de la situation à partir de 1970, quand sera prise la décision de construire un nouveau bâtiment. Malgré sa santé ébranlée, il participera à sa réalisation et vivra l'inauguration du 3 juin 1978.

Entre 1948 et 1970, Henri Gremaud rédige divers rapports sur la situation préoccupante de l'institution, destinés à la commission administrative de la Fondation Tissot et au Conseil communal[3]. A plusieurs reprises, il a même l'occasion de croire à une prise en considération des besoins en locaux pour le musée et la bibliothèque. En 1956, la commission

[1] Voir l'article d'Anne Philipona.

[2] MGB, RA, 1930; Rapport H. Naef 23.12.1931.

[3] MGB, Rapport du 19.10.1955; RA 1963; Rapport sur le projet de maintien dans le Moderne 05.07.1965.

considère qu'une nouvelle construction doit être envisagée[4]. On se souvient alors qu'en 1943 l'architecte E. Beaudoin, professeur à l'Ecole d'architecture de Genève, avait remis à la commune un croquis du secteur de la Condémine comprenant un complexe scolaire mais aussi, en bordure de la place du Cabalet, l'implantation d'un bâtiment pour le musée. Sur la lancée, en 1957, la Fondation Tissot achète la propriété Remy, au sud de la place Saint-Denis, sur laquelle sera érigé la même année le monument dédié à l'abbé Joseph Bovet[5]. Cet emplacement, complété par l'acquisition de petites parcelles, semble propice à un futur musée-bibliothèque. Dans le cas où on lui donnerait une autre affectation, il aura pris de la valeur. Des années s'écoulent sans que rien ne se passe.

Espoirs ... déçus

En 1961, on pense qu'une construction est envisageable si le Moderne peut être vendu à un prix suffisamment élevé[6]. La Commission réitère son souhait de voir se réaliser une construction mais les opinions divergent sur l'emplacement: la propriété Remy ou le Cabalet, lequel n'a pas l'agrément du Conseil communal. Néanmoins, on convient «d'aller de l'avant» en demandant au conservateur de faire un rapport sur les objectifs d'un bâtiment neuf et de demander des conseils au Musée national et à la Bibliothèque nationale, dirigée par l'historien Roland Ruffieux, un ancien Bullois[7]. Le 14 janvier 1964, Henri Gremaud remet son «Rapport préliminaire»[8] qui détaille plusieurs principes et objectifs:

- Il faut maintenir le jumelage musée-bibliothèque.
- Sous l'influence de la politique française, il pense à une «Maison de la culture».
- Le nouveau musée doit être un «musée d'atmosphère».
- Le musée doit présenter la «fleur» de ses collections et aménager des réserves accessibles aux spécialistes. L'exposition permanente pourrait être organisée autour du thème des quatre saisons, en comprenant des «ensembles d'ambiance» et des «intérieurs typiques».
- Il faut disposer d'une salle pour des expositions temporaires, des conférences, la projection de films, des concerts, voire du théâtre de poche et l'accueil de congrès.
- La bibliothèque, qui doit pouvoir compter sur du personnel spécialisé, offrira le libre accès à certains secteurs. La section pour la jeunesse pourrait fusionner avec la bibliothèque scolaire.

[4] MGB, CMB, 27.03.1956.
[5] MGB, CMB, 29.04.1957.
[6] MGB, CMB, 22.05.1961.
[7] MGB, CMB, 08.07.1963.
[8] MGB, archives «Nouveau Musée».

Ce programme visionnaire, qu'Henri Gremaud qualifie lui-même d'idéal, nécessite un bâtiment de 3500 m^2 et 15 500 m^3. La Commission met en circulation ce rapport tout en décidant de faire de nouvelles démarches pour l'occupation du château, afin de tenir compte de l'opinion publique qui y est favorable. Le 20 mars, elle discute le «Rapport préliminaire» et l'appréciation qu'en a faite le directeur du Musée national. Celui-ci compare les avantages et inconvénients du château et d'une construction nouvelle. Pour lui, malgré son attractivité, le château ne permettrait pas de réaliser le programme d'Henri Gremaud et il est donc plus favorable à une construction. L'option «château» semble d'ailleurs définitivement close par la réponse négative de l'État de Fribourg du 2 juillet 1964[9].

En 1964 et en 1967, le projet d'une construction est soumis comme exercice à des étudiants de l'Ecole polytechnique de Lausanne, sans aucune retombée concrète. De plus, la seule offre reçue en 1965 pour le Moderne est jugée insuffisante, si bien que l'on songe à revoir l'utilisation du bâtiment dans sa totalité[10]. En fait, rien n'est entrepris.

1970: le tournant

L'année 1970 sera celle d'un grand tournant dans l'histoire du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique. Le radical Joseph Pasquier (1890-1973) se retire de la vie publique à l'âge de 80 ans, après avoir siégé pendant 40 ans au Conseil communal, dont 28 comme syndic, et pendant 28 ans à la commission administrative de la Fondation Tissot, dont 19 comme président. Le 4 mars, lors de la dernière séance de la Commission qu'il préside, il exprime son point de vue sur la situation: «Celle-ci est très préoccupante. On se trouve en face de dépenses de 110 000 fr. pour un capital de 1 200 000 fr. Les exercices de ces dernières années marquent un déficit considérable. (...) A vue réaliste, il apparaît que nous ne disposons pas des fonds suffisants pour une construction nouvelle.» Alors qu'il ne s'était jamais départi jusque là du principe de l'autofinancement de la Fondation, il propose de demander au Conseil communal, qu'il préside depuis 1942, la suppression de la redevance de 2000 fr. prélevée par la commune pour l'administration de la Fondation. Il suggère aussi d'entreprendre des démarches pour l'exonération des impôts cantonaux et paroissiaux qui coûtent 10 000 fr. par an à la Fondation. Le sujet est donc repris lors de la dernière

[9] MGB, CMB, du 17.01. au 07.07.1964.

[10] MGB, CMB, du 10.06.1964 au 28.10.1967.

séance du Conseil communal, le 10 mars. Joseph Pasquier fait approuver la suppression de la redevance communale et le principe d'une participation financière aux tâches de la Fondation par la régie communale des Services industriels. Il préconise aussi une extension du Musée dans la partie locative du Moderne «pour une génération ou deux»[11].

La nouvelle attitude de Joseph Pasquier s'explique-t-elle par sa volonté de laisser une image positive de sa présidence de la Fondation Tissot ou par le résultat des élections communales qui ont eu lieu le 17 février? Les électeurs ont fait tomber la majorité radicale au Conseil communal mais ils ont aussi plébiscité un candidat nouveau, le radical Auguste Glasson (1913-1998)[12]. Le programme électoral des radicaux ne disait rien du musée et de bibliothèque alors que celui des conservateurs plaidait pour l'agrandissement de l'institution par l'utilisation de tout le bâtiment du Moderne[13].

Tout nouveau qu'il soit, Auguste Glasson accède directement à la syndicature. Fils de James Glasson qui fut syndic et membre de la commission de la Fondation Tissot, Auguste Glasson a déjà siégé dans cette commission de 1956 à 1963. Avant d'être élu, il avait annoncé qu'il ne ferait qu'une période au Conseil communal et qu'il entendait, durant ces quatre années, résoudre des dossiers laissés en souffrance. Au nombre de ceux-ci, il pensait à celui de la Fondation Tissot. Effectivement, il va se révéler un re-fondateur du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique.

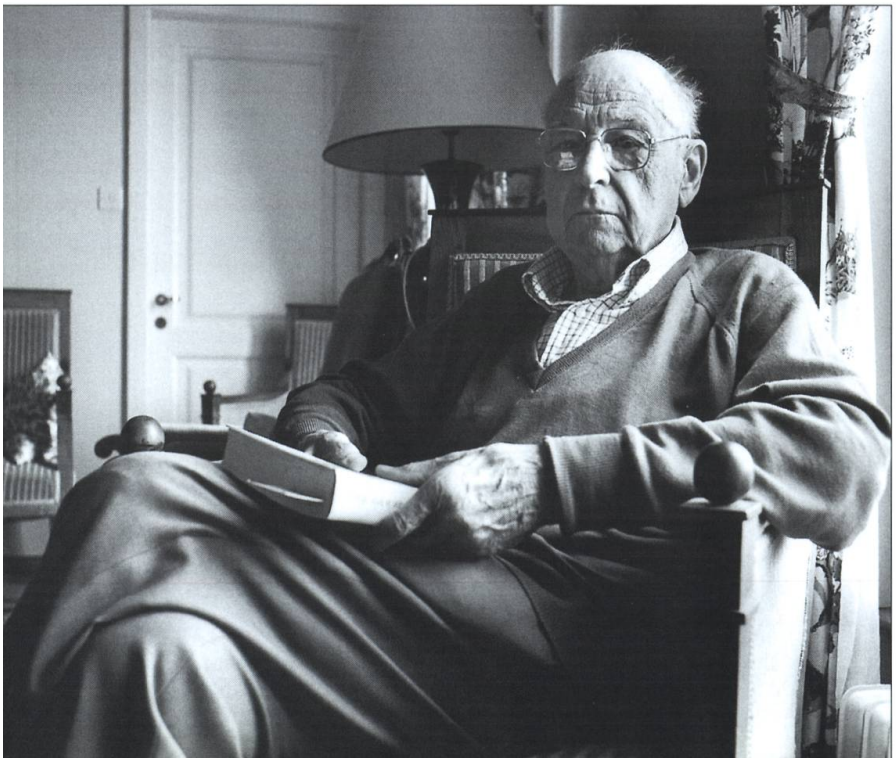

Auguste Glasson (1913-1998), avril 1997.
© Nicolas Repond

[11] MGB, CMB, 04.03.1970. AVB, CC, PV, 10.03.1970.

[12] *La Gruyère*, 17.02.1970, 19.03.1970.

[13] *Le Fribourgeois*, 10.02.1970; *La Gruyère*, 14.02.1970.

Le site du futur Musée gruérien, en 1973.
© Musée gruérien. Photo Denis Buchs

«Prendre le taureau par les cornes»

Le 5 mai 1970, Auguste Glasson préside pour la première fois la commission administrative de la Fondation Tissot et annonce qu'il s'agit, selon une formule très bulloise, de «prendre le taureau par les cornes». Les collections sont en danger et la responsabilité de la commune est engagée. Persuadé que la transformation du Moderne n'est pas une solution, il opte pour une construction au Cabalet dont le terrain appartient déjà partiellement à la commune. Dans le copieux programme de législature énoncé le 8 juin devant le Conseil général, il inscrit le «nouveau Musée gruérien».

Dorénavant, la Commission administrative va se consacrer essentiellement au projet de construction. Parallèlement sont traités la création d'une Société des Amis du Musée, comme expression du soutien populaire de la population de Bulle et de l'extérieur, ainsi que la nécessité de donner de l'aide à Henri Gremaud affaibli par la maladie. Après des décennies d'immobilisme, on assiste à un dynamisme proche de la précipitation, Auguste Glasson voulant absolument que le projet de construction ne soit pas remis en question à la fin de la législature. Ainsi, dès le 3 juillet, on décide de ne pas faire de concours d'architecture mais de donner un mandat d'étude à un architecte de la place. Le 11 novembre, il est convenu de faire appel à des conseillers extérieurs: Roland Ruffieux, professeur à l'Université et président de la commission du Musée cantonal d'art et d'histoire; Michel Terrapon, conservateur dudit musée, et Henry Reichlen, un Bullois chargé de

L'excavation pour le sous-sol du bâtiment. L'ouvrier donne l'échelle du chantier. Novembre 1975.
© Musée gruérien. Photo Denis Buchs

recherche au Musée de l'Homme à Paris. Le 4 décembre déjà, le professeur Ruffieux rend son rapport indiquant les lignes directrices pour le futur bâtiment ainsi qu'un calendrier des étapes. Au nombre de celles-ci, il préconise l'établissement d'un inventaire thématique des collections du musée. Celui-ci sera fait dès février 1971 par des étudiants en histoire de l'art de l'Université de Fribourg[14]. Le 23 juin 1971, on demande à l'architecte bullois Henri Blanc (1916-2009) de faire des projets sur la base des rapports Gremaud (1964) et Ruffieux. Il présente deux esquisses le 20 septembre puis des plans d'un bâtiment de 27 000 m^3 (10.1.1972) ramenés à 15 500 m^3 (5.4.1972). Il s'agit de trouver un compromis entre un programme idéal et un programme dont le coût ne devrait pas dépasser 3,5 millions de francs. Le financement prévoit la liquidation de la fortune de la Fondation et la future prise en charge de l'institution par la commune de Bulle. Le 22 novembre 1972, le Conseil général donne, à l'unanimité, son accord pour la suite des études.

La Société des Amis du Musée est fondée le 14 juin 1973. En septembre de cette même année, Denis Buchs, nommé conservateur-adjoint, entre en fonction à 50% pour seconder Henri Gremaud. En raison des conditions financières précaires qu'il a connues dès son engagement, celui-ci restera conservateur en titre jusqu'en 1979.

Dès l'automne 1973, le projet de construction s'accélère. Henri Blanc, retraité, ne pouvant pas assumer les études de détail, on les confie à l'architecte Roland Charrière[15] et Jean Moret est mandaté comme ingénieur. Présidée par André Glasson, la Commission de bâtisse œuvre avec assiduité, si bien que le projet est bientôt transmis au Conseil communal. Ce projet répartit la construction en parts presque égales entre le rez-de-chaussée et le sous-sol. La partie apparente a une surface de 1500 m^2 et un volume de 8000 m^3, avec un corps principal aux façades aveugles et haut de 7.3 m. Le 4 février 1974, soit treize jours avant les élections communales, le Conseil communal approuve le projet à l'unanimité[16]. Les plans sont mis à l'enquête le 23 février 1974. Pour Auguste Glasson, l'objectif est atteint au terme de son mandat.

[14] Voir interview de M.-Th. Torche.

[15] Voir interview de Roland Charrière.

[16] AVB, CC, PV, 04.02.1974.

Le projet remis en question

Le nouveau Conseil communal issu des élections du 17 février 1974, qui comprend cinq nouveaux conseillers et quatre anciens, désigne Gaston Dupasquier comme syndic et Gérald Gremaud comme président de la commission administrative de la Fondation Tissot. Le 3 avril, au vu des gabarits posés, le Conseil remet en question l'implantation du futur bâtiment et envisage même de le situer à l'arrière du Moderne. Le 9 avril, la commission administrative en est informée[17]. Stupeur et tremblements! Va-t-on voir une fois encore s'envoler les espoirs alors qu'on se croyait si près du but? Le Conseil communal assure qu'il ne remet pas en question le principe d'une construction mais le projet qui, avec sa masse hors de terre, lui semble dommageable au site. La Commission s'oppose absolument au terrain situé à l'arrière du Moderne. On reparle même du château. Le député Auguste Barras en fait l'objet d'une intervention au Grand Conseil le 21 avril et Gérald Gremaud en parle avec le conseiller d'Etat Jean Riesen pour se convaincre que cette piste doit être définitivement abandonnée. Il est convenu que le Cabalet est le meilleur emplacement mais qu'il faut revoir le projet en vue d'une meilleure intégration du bâtiment au pied du château et de la vieille ville.

La bonne solution

Alors qu'on avait mis deux ans et demi pour concevoir les plans mis à l'enquête, on demande à l'architecte Charrière, le 18 avril, de faire un nouveau projet en dix jours! Le 29 avril, l'architecte présente une esquisse qui répartit les volumes à raison d'un cinquième hors de terre et quatre cinquièmes en sous-sol. Le rez-de-chaussée (750 m^2 et 3200 m^3), haut de 4 m seulement, est composé de trois volumes emboîtés en forme de trèfle, chacun correspondant à une fonction. Le sous-sol est un quadrilatère de 48 x 43 m de côtés, offrant une hauteur de 5 m pour l'exposition permanente et pouvant être divisé en deux niveaux pour les dépôts du musée et de la bibliothèque. Cette nouvelle version apparaît convaincante. Elle fera l'objet de quelques modifications puis d'études de détail[18].

Il faut être reconnaissant envers le nouveau Conseil communal de 1974 d'avoir stoppé le premier projet et à l'architecte Charrière d'avoir, avec ses collaborateurs, trouvé si rapidement une meilleure solution. Plusieurs personnes avaient des doutes sur la pertinence du premier projet mais,

[17] AVB, CC, PV, 03.04.1974 ; MGB, Com. de bâtisse, 04.04.1974 ; MGB, CMB, 09.04.1974.

[18] AVB, CC, PV, du 18.04. au 8.07.1974.

après une si longue attente, la crainte de voir à nouveau abandonné le principe même de la construction avait paralysé tous les sceptiques.

Le 23 septembre 1975, le Conseil général donne son aval au projet de l'atelier Charrière et au plan financier de 4,2 millions de francs. Le chantier est ouvert le 6 octobre. Le 20 novembre, la pose symbolique de la première pierre est confiée à des enfants représentant les écoliers de toute la Gruyère qui ont donné un franc de leur collecte du Premier Mai.

Le chantier se déroule normalement, ponctué de quelques imprévus. Ainsi, l'excavation se heurte à un mur du glacis des fossés du château. Il en coûte 10 000 fr. pour le démolir. Plus onéreux est le canal long de 180 m que l'on a la sagesse de creuser pour évacuer des eaux souterraines (95 000 fr.). En mai 1976, on trouve enfin la bonne adresse du service fédéral de la protection des biens culturels alors qu'on avait en vain, de 1972 à 1974, fait des démarches auprès du service de la protection civile pour un abri subventionné. Quand bien même le sous-sol est déjà élevé de plusieurs mètres, on ne peut ignorer une offre alléchante: afin d'encourager la construction d'abris pour les biens culturels, le

Transport délicat lors du déménagement des collections. Automne 1977.
© Musée gruérien. Photo Denis Buchs

Rangement rationnel pour des peintures, des armes, des cannes et des harnais dans un dépôt du musée. État 2009.
© Musée gruérien. Photo Primula Bosshard

Conseil fédéral est prêt à faire un don de 400 000 fr., provenant de la vente des écus commémoratifs, si le Musée gruérien se dote d'un abri conforme. Architecte et ingénieur trouvent rapidement une solution pour adapter aux normes un dépôt du musée. En moins d'un mois, le dossier est établi en vue de cette réalisation qui a une autre conséquence heureuse: le don du Conseil fédéral conduit l'Etat de Fribourg à porter aussi à 400 000 francs celui de la Loterie Romande en faveur de la construction du musée et de la bibliothèque.

L'exposition permanente

Depuis le 1er septembre 1975, Denis Buchs est engagé à 83%. Il doit assumer le secrétariat de la commission de bâtisse et du bureau de chantier, l'organisation du déménagement du musée et de la bibliothèque et, surtout, la conception et la réalisation de l'exposition permanente du musée. L'espace destiné à celle-ci est une grande halle de 1200 m^2, offrant une hauteur utile de 3,6 m et ponctuée par les piliers soutenant la dalle. En octobre 1975, D. Buchs présente trois documents : des exigences muséographiques, un projet de plan thématique et un sommaire des objets et documents correspondant à celui-ci[19]. De ces rapports, on peut retenir quelques principes et objectifs:

– utiliser les collections du musée disponibles;
– miser sur «l'art populaire au sens large» en privilégiant ce qui est propre à la région;

[19] MGB, archives «Nouveau Musée».

Étude de l'aménagement et de l'éclairage de la future exposition permanente sur une maquette au 1:20, en 1977.
© Musée gruérien.
Photo Serge Tcherdyne

– exploiter les collections en vue d'une alternance d'atmosphères (par des reconstitutions) et de présentations thématiques permettant la comparaison et la réflexion;
– utiliser des moyens audiovisuels;
– mettre à disposition une documentation destinée aux visiteurs qui voudraient «en savoir plus»;
– privilégier le contact avec les objets tout en donnant aux visiteurs des informations (légendes, textes, plans) lisibles;
– viser «une présentation moderne et discrète qui mette le mieux en valeur les collections»;
– éviter toute confusion entre les objets de collection et les moyens d'exposition.

Il faut d'abord convaincre la commission de bâtisse que l'aménagement de l'exposition permanente ne peut pas être fait avec la seule aide de dames connues pour leur bon goût et leur habileté manuelle mais qu'il faut recourir à des professionnels ayant de l'expérience en muséographie. Cela acquis, il est décidé, toujours par souci d'économie, de renoncer à un concours au profit d'un appel d'offres auprès de quelques entreprises choisies. Contre une indemnité de 2500 fr., celles-ci doivent remettre jusqu'au 1er mars 1976, outre un devis détaillé:

– une description générale de l'organisation des espaces et du choix des matériaux;
– un plan général et une maquette d'un secteur au moins.

Sur cinq entreprises sélectionnées, trois remettent un projet conforme au cahier des charges. D'emblée, celui de Serge Tcherdyne et Mario Galloppini, à Pully, retient l'attention. Le mandat leur est attribué en septembre 1976. On peut résumer ainsi les caractéristiques de leur projet:

– un espace ouvert plutôt que compartimenté par des cloisons;
– les objets et les vitrines regroupés sur des îlots formés de podiums modulaires, composant un paysage et offrant une grande latitude de modifications;
– des podiums en stratifié blanc, augmentant la luminosité ambiante et pouvant recevoir des textes, légendes et illustrations;
– des vitrines entièrement transparentes;
– un plafond à caissons dont la hauteur varie et pouvant intégrer des reconstitutions d'intérieurs;
– une esthétique originale, raffinée, avec une grande économie de matériaux qui n'entrent pas en concurrence avec les objets du musée;

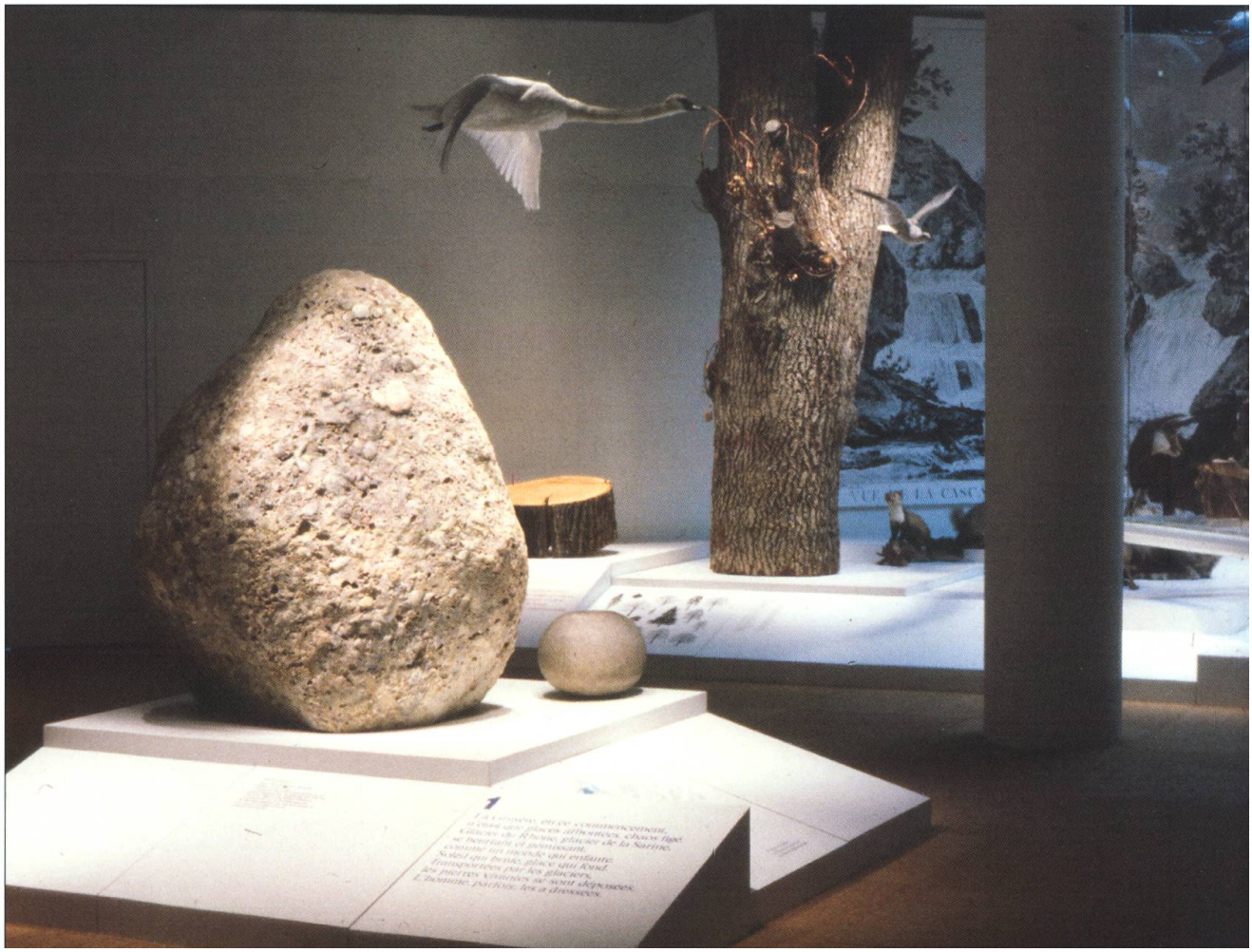

Le même secteur tel qu'il a été réalisé en 1978.
© Musée gruérien.
Photo Serge Tcherdyne

△ Un secteur de l'exposition permanente. État 1979.
© Musée gruérien. Photo Léo Hilber

Secteur thématique de l'exposition permanente consacré à l'architecture rurale. Sur les podiums, différents types de maisons avec commentaire. État 1979.
© Musée gruérien. Photo Léo Hilber ▽

Reconstitution dans l'exposition permanente comprenant une cuisine et une chambre du XVII[e] siècle. État 1979. Les reconstitutions ont été décrites dans les *Cahiers du Musée gruérien* 2007.
© Musée gruérien. Photo Léo Hilber ▽

– deux spectacles audiovisuels sur grands écrans, intégrés au parcours des visiteurs, plutôt que divers postes répartis tout au long de l'exposition[20].

L'aménagement de l'exposition permanente sera réalisé par une équipe très restreinte, composée principalement de Serge Tcherdyne et de Denis Buchs. Henri Gremaud y contribuera par sa connaissance du patrimoine et des collections et surtout par des textes évocateurs servant d'introduction aux 25 sections de l'exposition et la rédaction du commentaire des deux spectacles audiovisuels. Les objectifs énoncés par D. Buchs seront respectés, à l'exception de la partie documentaire et informative qui sera fortement réduite, les deux séquences audiovisuelles ayant pris la forme d'une célébration de la Gruyère traditionnelle.

[20] MGB, archives «Nouveau Musée» ; CMB, 25.05, 02.06, 22.06.1976.

[21] Au prix de 1 010 000 fr. En 1965, une offre de 1 050 000 fr. avait été jugée insuffisante.

Du déménagement à l'inauguration

Dans le bâtiment du Moderne, vendu en 1974[21], toute la partie utilisée par le musée et la bibliothèque devait être libérée jusqu'à fin 1978. Le déménagement des collections du musée et de la bibliothèque nécessitera l'engagement de quatre personnes et un camion pendant quatre mois. Avant d'entreprendre ce transfert, un film sera réalisé dans les anciens locaux par Jean Wohlfender, cinéaste amateur expé-

Un des deux spectacles audiovisuels intégrés à l'exposition permanente de 1978. Il présentait des paysages de la Gruyère au gré des saisons.
© Musée gruérien.
Photo Serge Tcherdyne

Inauguration du 3 juin 1978. Discours du conseiller fédéral Hans Hürlimann. © KEYSTONE

rimenté, afin de garder le souvenir d'un lieu plein de charme mais où les collections n'étaient pas mises en valeur et, surtout, où elles étaient en grand danger.

Le nouveau bâtiment est inauguré le 3 juin 1978, en présence du conseiller fédéral Hans Hürlimann qui y voit «un exemple pour le pays». L'inauguration s'inscrit dans le programme des «Fêtes gruériennes» célébrant le 50e anniversaire de l'Association gruérienne du costume et des coutumes (AGCC), dont Henri Naef avait été fondateur et président, ainsi que le 175e anniversaire du Corps de musique de la ville de Bulle. Découvrant le nouveau musée, les invités, la presse puis le public expriment leur enthousiasme, tant pour l'organisation architecturale que pour la muséographie. Le vœu de Victor Tissot est enfin exaucé. Une nouvelle vie commence pour l'institution qu'il avait fondée en 1917.

Construction du Musée et de la Bibliothèque en 1978

Le bâtiment en chiffres

Cube		
	Hors terre	3 200 m^3
	Sous terre	13 800 m^3
	Cube total	17 000 m^3
Surfaces		
	Surface brute totale	2 850 m^2
	Musée	
	Exposition permanente	1 200 m^2
	Expositions temporaires 120 (rez) + 180 m2 (sous-sol)	300 m^2
	Réserves	500 m^2
	Bibliothèque	
	Rez-de-chaussée	200 m^2
	Entresol	200 m^2

Budget de la construction et de l'aménagement: Fr. 4 300 000.–

Coût total de la réalisation	**Fr.**	**Fr.**
Coût de la construction		4 417 000.–
Collecteur des eaux souterraines	95 000.–	
Part du traitement du conservateur-adjoint et surveillance du chantier	74 000.–	
Déménagement du musée et de la bibliothèque	64 000.–	
Divers	26 000.–	259 000.–
Total		**Fr. 4 676 000.–**

Financement de la construction	**Fr.**
Fonds propres de la Fondation V. Tissot	3 300 000.–
Dons (Confédération, Loterie Romande, Union fribourgeoise du tourisme, Don suisse de la Fête nationale, autres)	976 000.–
Ville de Bulle (non compris l'achat d'une partie du terrain)	400 000.–
Total	**Fr. 4 676 000.–**

Remarques :

- Le bâtiment est partiellement construit sur un terrain appartenant à l'Etat de Fribourg, au bénéfice d'un droit de superficie.
- Les dernières propriétés foncières de la Fondation Tissot ont été reprises par la ville de Bulle.
- Musée et bibliothèque sont entièrement à charge de la ville de Bulle depuis 1978.